

**CONSEIL DE FACULTÉ PLÉNIER DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2017**

**PROCÈS-VERBAL**

<b>PRESENTS</b>	<b>REPRESENTES</b>	<b>ABSENTS</b>
<p><b>Collège-A des enseignants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Alain DESRAYAUD</li> <li>- Fabrice GREAU</li> <li>- Alexandre MAITROT DE LA MOTTE</li> <li>- Nathalie PETERKA</li> <li>- Gérard TEBOUL</li> </ul> <p><b>Collège-B des enseignants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Jean-Pierre LAY</li> <li>- Nathalie MARCON</li> <li>- Aline TENENBAUM</li> </ul> <p><b>Etudiants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- AMRAM Laureen</li> <li>- LESNE Sarah</li> <li>- MIMERAND Rachel</li> <li>- SBERO Jordan</li> </ul> <p><b>Invtés</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gisèle GERME</li> </ul>	<p><b>Collège-A des enseignants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Olivier TOURNAFOND</li> </ul> <p><b>Collège-B des enseignants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dominique GENCY-TANDONNET</li> <li>- Véronique POULNAIS-COQUELIN</li> </ul> <p><b>Personnalités extérieures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- William MODERE</li> </ul> <p><b>Etudiants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CAZARD Marine</li> <li>- SBERRO Jordan</li> </ul>	<p><b>Collège-A des enseignants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frédéric BICHERON</li> <li>- Anastasia ILIOPOULOU-PENOT</li> </ul> <p><b>Collège-B des enseignants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Antoine BOLZE</li> <li>- Sigrid CHOFEE-HAROUEL</li> <li>- Maria FARTUNOVA</li> <li>- Nicolas LIGNEUL</li> </ul> <p><b>Personnalités extérieures</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- François MARTEL</li> <li>- Stéphane BALLER</li> <li>- Sylvie FAVIER</li> <li>- Christine LAI</li> <li>- Élisabeth MENESGUEN</li> </ul> <p><b>Etudiants</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- FONTAINE Thomas</li> <li>- NGUYEN Caroline</li> <li>- BITAN Vincent</li> <li>- TAIEB Benjamin</li> <li>- JEERASOO Vyasa</li> <li>- CAZARD Marine</li> </ul>

Le conseil de Faculté du 01 décembre 2017, réuni en formation plénière, débute à 13h30.

Le Doyen donne communication des procurations.

Le Doyen prend la parole le premier pour faire le point sur l'organisation des examens de première session 2017-2018. Il dresse le constat d'un certain nombre de dysfonctionnements que tous les membres présents ont également relevés. Il ressort de la discussion que l'absence d'une directrice de scolarité n'est pas étrangère à cet état de fait.

C'est l'occasion pour le Doyen d'informer le conseil que précisément une nouvelle directrice de scolarité a pris ses fonctions ce jour. Madame Aura Popovici assistant au conseil, le Doyen la présente. Par ailleurs, Madame Germé, responsable administrative, tient à avertir le conseil que l'élaboration du planning des examens du second semestre débutera courant février.

Le Professeur Maîtrot de la Motte saisit l'occasion pour aborder l'organisation des calendriers des examens des M2. Il souhaiterait que les directeurs de M en aient la maîtrise. Le Doyen approuve, la seule réserve qu'il développe à la nécessité de coordonner les épreuves de M2 sur un laps de temps prédéfini de 3 semaines à 1 mois. Le Doyen signale qu'il a été saisi par les étudiants de deux ou trois masters 2. Ils se sont plaints que la première session d'examens de l'année universitaire 2016-2017 (Master Droit de l'immobilier parcours Droit de la construction et de l'urbanisme) ne soit pas encore achevée au 1<sup>er</sup> décembre 2017. Il rappelle à ce propos que les services centraux de l'Université soutiennent que toutes les sessions devraient être achevées pour le 30 septembre de chaque année. Le Doyen précise qu'il a demandé quels textes réglementaires fixaient cette date, la réponse est attendue depuis plusieurs semaines. Un bref échange s'ensuit sur la nécessité d'une éventuelle prolongation de la session d'examens, à titre dérogatoire, pour les stages en voie d'achèvement et les soutenances de mémoires.

Le Doyen en vient ensuite à l'ordre du jour.

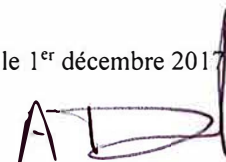
Il rappelle que la question des stages non diplômants, déjà abordée au cours des deux précédents conseils, est toujours en suspens, les services centraux n'ayant toujours pas fourni de réponse. C'est pourquoi il a décidé de réunir le conseil pour trancher, sachant que lors des discussions antérieures, les membres du conseil s'étaient faits unanimes pour que les stages soient favorisés. Il propose donc de créer un supplément de diplômes qui sera délivré aux étudiants à l'issue de leurs cursus, il attestera que l'étudiant a fait un ou plusieurs stages au cours de sa licence ou de son master. Plusieurs interventions de membres du conseil abondent en ce sens avec le soutien des autres présents.

La proposition est mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Le Doyen remercie les membres du Conseil pour la richesse de leur participation.

La séance est levée à 14h15.

Créteil, le 1<sup>er</sup> décembre 2017



Le Doyen

Alain DESRAYAUD